

Paris, le 5 février 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature de la Charte des relations inter-entreprises par Système U : un premier pas pour des relations commerciales plus équilibrées

Le Ministre délégué chargé de l'Agroalimentaire, Guillaume GAROT, se réjouit de l'annonce faite par le Président de Système U, Serge PAPIN, de la signature par Système U de la Charte des relations inter-entreprises sous l'égide du médiateur inter-entreprises. Cette Charte engage ses signataires à pratiquer des achats responsables et les sensibilise à la qualité des relations clients-fournisseurs.

En complément de l'action législative forte du Gouvernement, Guillaume GAROT s'est attaché, avec le Contrat de la filière alimentaire, à nouer le dialogue au sein du secteur alimentaire. Il est impératif de respecter chacun des maillons de la chaine de production, des producteurs aux transformateurs, pour renforcer nos entreprises sur l'ensemble de nos territoires.

Il encourage l'ensemble des distributeurs à se saisir de cette Charte pour favoriser le développement de nos entreprises agroalimentaires.